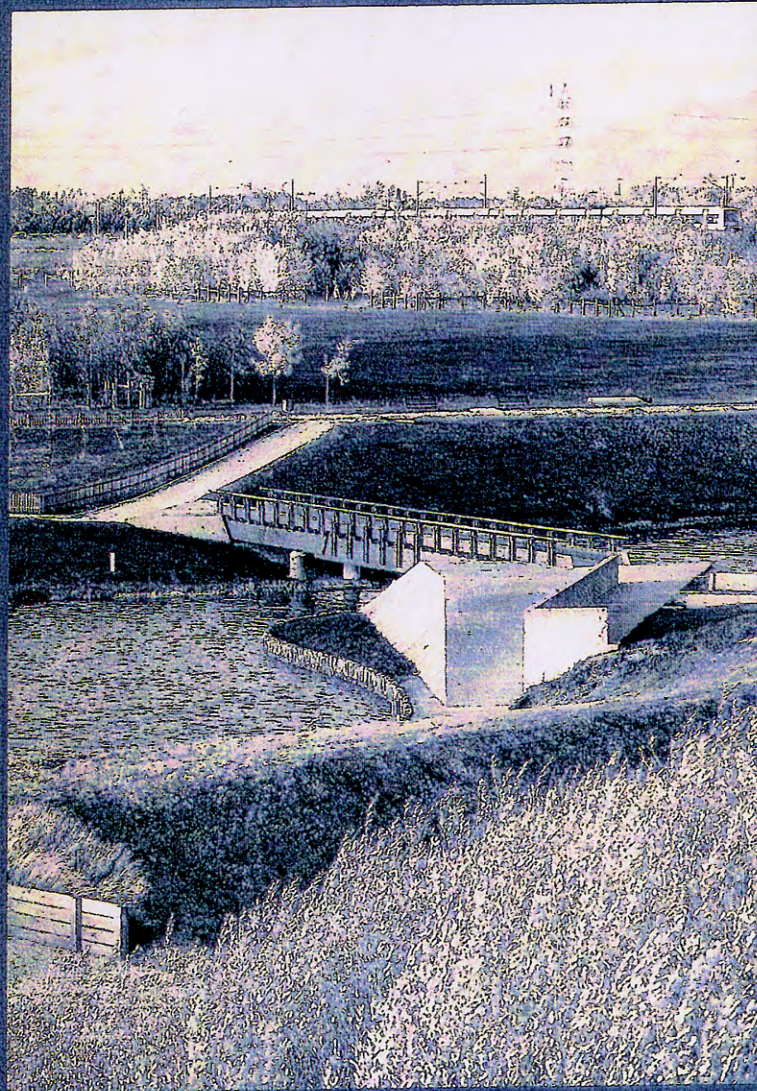


ARCHITECTURE THÉMATIQUE

LINDA LEBLANC
JACQUES COULON

Photographies de Gérard Dufresne

PAYSAGES



LE MONITEUR

**CHRISTINE DALNOKY
MICHEL DESVIGNES**

SQUARE DES BOULEAUX

PARIS 1992



Les logements réalisés rue de Meaux à Paris par Renzo Piano occupent une parcelle au périmètre irrégulier, avec une façade sur rue assez étroite. L'architecte a implanté le projet à la périphérie de celle-ci de manière à constituer, à l'intérieur de ce découpage hétérogène, un cœur d'îlot rigoureux : une cour rectangulaire de vingt-cinq mètres sur soixante-six.

À partir d'un fin travail de tracé du plan, de gestion des volumes, de mise en place des échelles et de choix judicieux des végétaux, Christine Dalnoky et Michel Desvignes ont constitué un site autonome sans jamais tomber dans une esthétique d'accompagnement.

Le découpage du plan s'inscrit dans un tramage rigoureux qui respecte l'ordonnement des façades : les rapports des surfaces minérales-végétales retrouvent les alternances brique-verre. En ne cherchant pas à préserver d'espace libre au milieu

de la cour, les concepteurs ont donné à son ensemble un statut d'espace central.

Le terrain comporte une dénivellation d'un mètre dans la longueur : l'expression de cette pente sauve le tracé d'une abstraction totale. Le passage d'une rampe rompt la symétrie du plan et oriente le jardin. En mettant en scène les épaisseurs, elle fait varier l'incidence du regard sur le jardin.

Dans les systèmes traditionnels d'aménagement en pied de bâtiments, les espaces compris entre les structures de desserte et les entrées sont souvent conçus comme des faire-valoir de l'architecture. Ici, le voisinage des entrées n'est pas détaché de la composition d'ensemble, il n'y a pas de perte de sens de la totalité du jardin au pied des bâtiments. Cette cohésion procure la sensation d'un jardin plus grand que l'espace que lui laisse l'architecture. Plus généralement, l'absence de pièce de transition

paysagère donne de l'ampleur au projet, ou plutôt permet une lecture à plusieurs échelles : l'espace est lu comme un sous-bois au niveau du sol, comme un tapis vu des étages.

Les façades constituent un décor de serre autour du jardin.

La forêt de bouleaux, aux troncs argentés et au feuillage léger, constitue un couvert végétal à hauteur des rives des édifices. Les trois échelles mises en place – traitement du sol, arbustes rampants, toit de bouleaux – révèlent l'absence d'une échelle intermédiaire, celle des arbustes traditionnels. Cette absence permet une lecture du plan et de façade à façade qui n'est jamais encombrée par des sous-espaces ou rideaux intermédiaires : un effet de kaléidoscope se joue entre le plan du jardin et ses quatre faces, la seule échappatoire est le ciel. Cette échelle volontairement manquante est l'échelle humaine, qu'apportera, par sa présence, le promeneur.

Lieu : rue de Meaux, Paris 19^e.

Maîtres d'œuvre : Christine Dalnoky, Michel Desvignes, paysagistes ; Renzo Piano, architecte.

Maîtres d'ouvrage : les Mutuelles du Mans ; RIVP, maître d'ouvrage délégué.

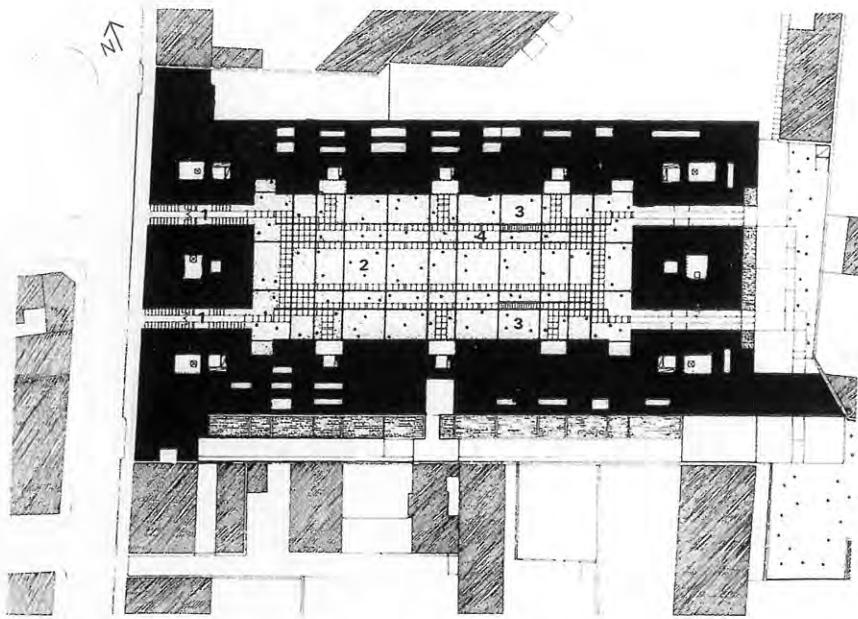
Calendrier : printemps 1989, études ; printemps 1992, fin des travaux.

Superficie : 2 000 m².

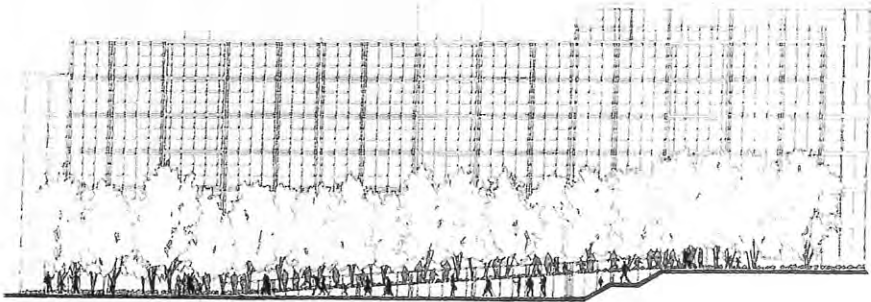
Coût : 600 F HT/m².

De nuit, les troncs blancs structurent très fortement la cour ; leur grande hauteur relie la ligne de faite des bâtiments à un sol « trou noir » sur lequel les bouleaux semblent flotter.





En plan, les parcours piétons se font suivant une trame orthogonale issue des bâtiments :
 1 entrée en sas entre les bâtiments,
 2 tapis de chèvrefeuille rampant et de bouleaux,
 3 escaliers,
 4 rampe d'accès.



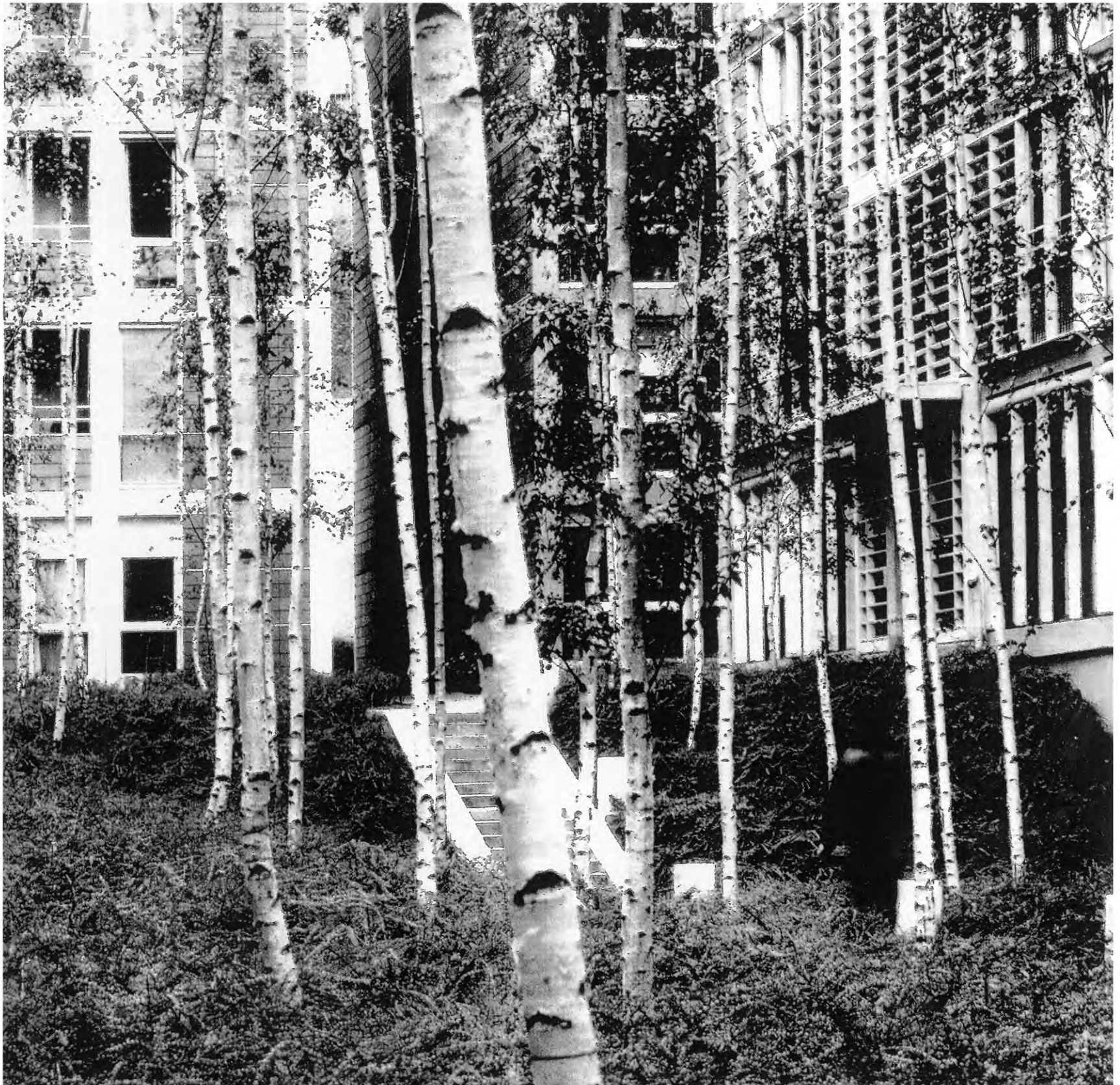
En coupe, le jeu des rampes et des escaliers met en valeur les différences de niveaux.



Le chèvrefeuille rampant, très homogène en épaisseur et persistant, accentue l'effet de relief.

Le choix d'un végétal unique au sol permet à la cour intérieure de ne pas être divisée par les cheminements. Les bouleaux laissent voir le volume général de la cour : ils sont – au contraire des chèvrefeuilles rampants – très peu opaques, leurs troncs découpent des lames verticales qui viennent en surimpression sur les façades riches et variées des bâtiments.

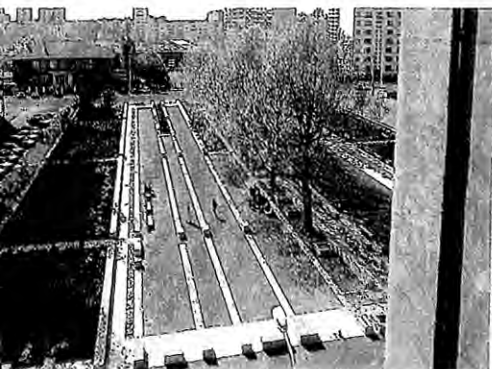




CHRISTINE DALNOKY
MICHEL DESVIGNES

JARDIN CAILLE

LYON 1992



L'aménagement de ce square intégré dans un quartier d'habitation dessiné par Tony Garnier est lié, comme beaucoup d'interventions en milieu urbain, au projet général de réhabilitation de la cité. La composition d'ensemble s'inscrit dans le gabarit des îlots de la cité. Elle rentre donc totalement dans la trame urbaine, dans la logique à la fois des plantations existantes (platanes), des tracés de voies et des accès aux bâtiments.

Si, rue de Meaux, une trame homogène était tissée, ici un travail en bandes a été effectué : une série de lames parallèles composées de plantations, de circulations, de bancs, de jeux, d'arrosage et d'éclairage. Aucune transversale n'est aménagée : pour parcourir le square dans son ensemble, il faut faire des allers et retours labyrinthiques dans ces couloirs ; l'intention d'établir une fluidité orientée de passages est claire. Des lieux intimes mais jamais

totalement clos sont définis. Les animations créées par les matériaux au sol établissent certes des repères de lecture. Pourtant tout concourt au même mouvement, à ce tramage longitudinal que rien ne vient perturber, pas même la plaque commémorative de la Résistance qui bloque la composition. La clarté du plan « stabilise » l'espace ; la régulation des pentes d'assainissement est finement étudiée et ne crée aucun désordre. L'implantation du mobilier urbain et le calepinage des sols confirment cette orientation longitudinale. Les tapis minéralisés ont fait l'objet d'un choix de matériaux riche et varié : bétons poncés, gore et d'étonnants gros galets scellés dans un béton de mignonnette. Leur organisation soignée crée une ambiance de jardin dans ces espaces d'usage quotidien. Le traitement de la lumière accentue également la structure du projet. Inséré dans

la logique de la bande, l'éclairage est exclusivement indirect : bornes sous les platanes et éclairage des végétaux en arrière des banquettes.

Le projet accepté et poursuit la logique des platanes existants : sur le plan végétal, la part est faite de l'ancien et du moderne, sachant bien que rien ne peut venir ressouder les cent ans qui séparent les anciennes plantations des nouvelles : à un arbre puissant et caduque (le platane) est opposé un persistant plus léger, le pin sylvestre (est-il assez urbain?). D'une façon générale, le choix de végétaux persistants domine. En second œuvre, un travail de reprise à l'intérieur des bandes constitue des couloirs formés par les arbustes à plus grand développement. Ces bandes d'arbustes plus larges et plus denses isolent le square des rues qui l'enserrent, concentrant ainsi l'animation dans l'espace central.

Lieu : quartier des États-Unis, place Arrachard, Lyon 8^e.

Maîtres d'œuvre : Christine Dalnoky, Michel Desvignes, paysagistes ; E2CA, J.-P. Chevalard, bureau d'études.

Maître d'ouvrage : Ville de Lyon, espaces publics.

Calendrier : avril 1990, études ; 1991-1992, construction.

Superficie : 5 000 m².

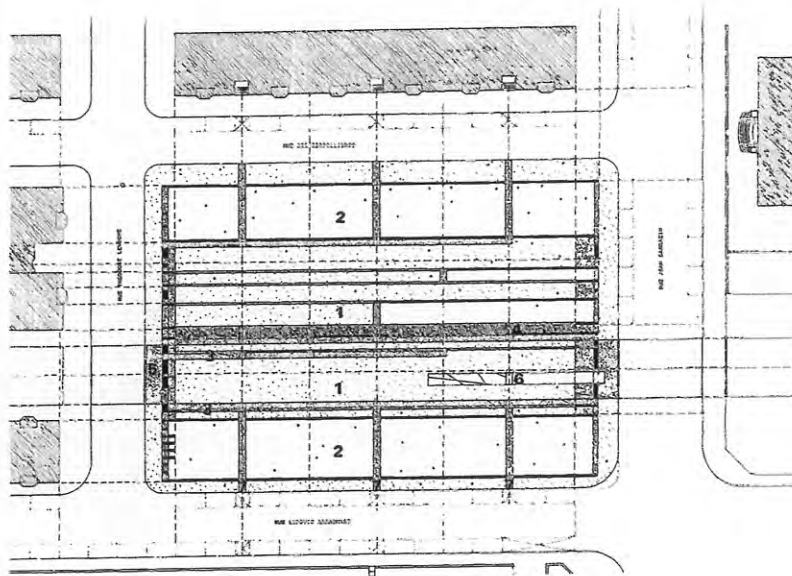
Coût : 500 F HT/m².

La structure exclusivement longitudinale du projet donne toute la richesse aux pratiques transversales même si celles-ci sont parfois volontairement contrariées.



Plan d'ensemble :

- 1 stabilisé,
- 2 arbustes fleuris à feuillages persistants et arbrisseaux à floraison ou feuillage décoratif : lauriers du portugal, rhododendrons, magnolias, érables japonais, cerisiers à fleurs, liquidambar,
- 3 bande de béton coulée en place,
- 4 caniveau rempli de galets,
- 5 éléments anti-voiture et fontaines,
- 6 mémorial gravé,
- 7 petit passage piéton de traverse.



Le jardin est une suite de bandes minérales (modulaires ou coulées en place), végétales persistantes (tiges ou arbustes) et de mobilier (banquettes et éclairages indirects encastrés), construites suivant les traces des platanes centenaires.

